

Soins sans consentement (SPDT, SPPI et SPDRE) aux Urgences : comment faire en pratique ?

(Medscape - Stéphanie LAvaud) A l'occasion d'une session consacrée aux urgences psychiatriques lors du **congrès Urgences 2022**, la Dr Marion Douplat, cheffe de service adjoint Urgences de Lyon Sud est revenue sur le cadre réglementaire qui encadre les soins sans consentement en psychiatrie (SPDT/SPPI/SPDRE) dans le contexte des Urgences. Un sujet important quand on sait qu'en France, en 2018, près de 96 000 personnes ont été concernées par des soins sans consentement et plus de 42 000 ont été suivies dans le cadre d'un programme de soins... **[Lire la suite]**